

LA SECTION EST ENCADRÉE PAR UN
ENSEIGNANT EPS ET UN DIPLÔMÉ
FÉDÉRAL ESCALADE SUR DES HEURES
SPÉCIFIQUES DANS LE TEMPS
SCOLAIRE.



SUR LES 5 ANNÉES LE JEUNE PEUT :

- ÊTRE AUTONOME EN TOUTE SÉCURITÉ SUR UN SITE D'ESCALADE D'UNE LONGUEUR DE CORDE.
- SAVOIR S'ENTRAINER, SE CONNAÎTRE ET CONNAÎTRE SES LIMITES.
- SE FORMER :
 - INITIATEUR FÉDÉRAL
 - JUGE ESCALADE UNSS ET/OU

FFME

- PARTICIPER À DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS ET DES STAGES EN FALAISE.



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ESCALADE

**CITÉ SCOLAIRE
ROBERT DE MORTAIN**

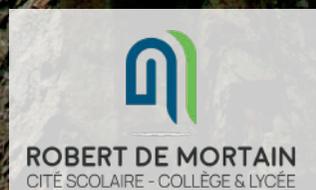
30 rue de la 30^è Division
Américaine
50 140 MORTAIN BOCAGE

☎ 02 33 59 00 76

✉ ce.0500049@ac-normandie.fr

**CITE SCOLAIRE
ROBERT DE MORTAIN**

COLLÈGE - LYCÉE



**FORMATION COMPLÈTE
SUR 5 ANNÉES DE LA QUATRIÈME À LA
TERMINALE**

OBJECTIFS



AMÉLIORER SES CAPACITÉS

Forces, techniques, tactiques et mentales au sein d'un groupe soudé et dynamique.

PARTICIPER AU PROJET ÉDUCATIF

de la Cité Scolaire en formant des élèves responsables et citoyens, assumant des rôles pour la sécurité de tous ainsi que pour leur épanouissement...

ACQUÉRIR L'AUTONOMIE

nécessaire à une pratique de l'escalade raisonnée et en toute sécurité...

MOYENS



LE JEUNE POURRA :

AU COLLÈGE ET AU LYCÉE :

- Avoir deux fois 1h30 d'escalade dans son emploi du temps
- Participer à des compétitions départementales UNSS (escalade et cross)
- Être formé comme Jeune Officiel UNSS
- Participer à une compétition fédérale
- Participer à des sorties en falaise

EN PLUS AU LYCÉE :

- Participer à une formation fédérale pour être capable d'encadrer un groupe
- Participer à un stage sur une falaise

ENCADREMENT



L'encadrement de la section sportive sera réalisé par un enseignant d'EPS et un diplômé fédéral escalade (FFME)



S'INSCRIRE ...

Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse suivante:

Cité Scolaire Robert de Mortain
30 rue de la 30^è Division Américaine
50 140 MORTAIN BOCAGE

Ou par mail :

ce.0500050@ac-normandie.fr pour une entrée en 4^{ème}
ce.0500049@ac-normandie.fr pour une entrée en 2^{nde}

Les candidats passent des tests de sélection et la liste des candidats retenus est arrêtée chaque année début juin.

